



Mai 2014

[Appel à projets Fondation Carrefour / A.N.D.E.S]

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 13 juin 2014

Contexte :

Créée en 2000, la Fondation d'entreprise Carrefour nourrit une mission d'intérêt général pour faire reculer l'exclusion. En s'appuyant sur la motivation et les compétences des collaborateurs du Groupe, elle a fait de l'alimentation une voie pour lutter contre la pauvreté.

Aussi, pour réduire les inégalités liées, directement ou indirectement, aux problèmes alimentaires, la Fondation Carrefour déploie sur le terrain des actions collaboratives concrètes. C'est dans cette démarche que s'inscrit, depuis 2006, le partenariat entre l'A.N.D.E.S et la Fondation Carrefour, partageant des valeurs et des engagements communs.

Attachés à soutenir le développement des épiceries solidaires, la Fondation Carrefour et l'A.N.D.E.S lancent un appel à projets. Celui-ci a pour objectif d'optimiser les moyens en équipement des épiceries (appareils de froids, rayonnages, mobilier, outil informatique...) par l'octroi d'un financement pouvant aller jusqu'à 5 000 € par projet. La dotation globale est de 50 000 €.

En lançant cet appel à projets, la Fondation réaffirme son implication de proximité auprès des épiceries, par l'intermédiaire des magasins Carrefour sur l'ensemble du territoire français.

Présentation de l'appel à projets Fondation Carrefour/ A.N.D.E.S :

- Appel à projets lancé début mai 2014
- Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 13 juin 2014
- Comité de sélection : début juillet 2014
- Résultats de l'appel à projets : mi juillet 2014 (les épiceries lauréates seront informées individuellement).

Conditions :

Pour pouvoir bénéficier de cet appel à projets, l'épicerie doit remplir les conditions suivantes :

- Être une épicerie solidaire associative adhérente à l'A.N.D.E.S. en 2014,
- Respecter les valeurs de la charte du réseau national,
- Se trouver dans un territoire où se trouve une enseigne Carrefour,



- Identifier un projet où les dépenses sont majoritairement des dépenses d'équipement. Les dépenses de fonctionnement liées au projet peuvent être exceptionnellement prises en charge, à condition qu'elles représentent une faible partie de la somme sollicitée.
- S'engager à remplir des outils et des indicateurs remis par l'A.N.D.E.S.

Objectifs de cet appel à projets :

- Répondre aux besoins des épiceries en équipement,
- Permettre aux épiceries de s'équiper en matériel plus adapté à l'évolution de leur fonctionnement et de la réglementation,
- Conforter ou créer un lien avec une enseigne Carrefour présente dans le territoire de l'épicerie.

Les étapes de votre dossier :

1. Envoyez votre dossier à Christophe AVELINE le vendredi 13 juin 2014 au plus tard.
Par mail à : christophe.aveline@epiceries-solidaires.org
2. Le comité de sélection aura lieu début juillet 2014
3. La réponse vous sera communiquée mi juillet 2014.
4. Si votre dossier est sélectionné, l'A.N.D.E.S. vous contactera et vous expliquera les modalités de règlement.